



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT TENUE LE MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2020, À 19 H, VIA ZOOM

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. Yann Normand, directeur, déclare l'assemblée générale ouverte à 20 h 03.

2. PRÉSENCES

Yann Normand vérifie les présences.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Sébastien Dumais, appuyée par Mme Mélanie Roy et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant, tel que proposé :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Présences
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2019
5. Rapport annuel 2019-2020 de l'école et du conseil d'établissement
6. Présentation du projet éducatif 2019-2022 de l'école Paul-Hubert
7. Implication parentale dans le système scolaire
 - 7.1 Présentation d'une courte vidéo
8. Nomination d'un président d'élection
9. Élections
 - 9.1 Élection au poste de représentants au conseil d'établissement (art. 47) (3 postes à combler)
 - 9.2 Élection au poste de substitut au conseil d'établissement (1 poste à combler)
 - 9.3 Élection d'une représentante ou d'un représentant au comité de parents
 - 9.4 Élection d'une ou d'un substitut au comité de parents
10. Détermination du nombre de parents siégeant au conseil d'établissement pour 2021-2022
11. Divers
12. Levée de l'assemblée

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 17 SEPTEMBRE 2019

M. Yann Normand fait la lecture du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2019.

Il est proposé par Mme Nadia Poirier, appuyée par Mme Sylvie Dupont et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 septembre 2019 tel que présenté.

5. RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DE L'ÉCOLE ET DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

M. Yann Normand présente le rapport annuel 2019-2020 et M. Vianney Leroueil procède à la lecture du mot du président.

Le rapport annuel 2019-2020 est adopté à l'unanimité avec la modification proposée.

6. PRÉSENTATION DU PROJET ÉDUCATIF 2019-2022 DE L'ÉCOLE PAUL-HUBERT

M. Yann Normand présente sommairement le projet éducatif 2019-2022 adopté en juin dernier. Étant donné la fermeture de l'école durant quelques semaines, on note moins de données que par les années passées et certains résultats ne sont pas représentatifs.

7. IMPLICATION PARENTALE DANS LE SYSTÈME SCOLAIRE

7.1. Présentation d'une vidéo du comité de parents

La vidéo préparée par le comité de parents est présentée à l'assemblée.

8. NOMINATION D'UN PRÉSIDENT D'ÉLECTION

Il est proposé par Mme Pascale Gagné, appuyée par M. Alexandre Charest et résolu à l'unanimité de nommer M. Yann Normand président d'élections.

9. ÉLECTIONS

9.1. Élection au poste de représentants au conseil d'établissement (art.47) (3 postes à combler)

Les membres sortants sont :

- Sylvie Dupont
- Vianney Leroueil
- Nathalie Rioux

Mme Karoline Michaud propose M. Vianney Leroueil.

Mme Véronique Forest propose monsieur Alexandre Charest.

Mme Marie-Pascale Morin propose Mme Sylvie Dupont.

M. Vianney Leroueil accepte.

M. Alexandre Charest accepte.

Mme Sylvie Dupont accepte.

Les personnes nommées sur le conseil d'établissement sont :

- M. Vianney Leroueil
- M. Alexandre Charest
- Mme Sylvie Dupont

9.2. Élection au poste de substitut au conseil d'établissement (1 poste à combler)

Les membres suivants acceptent d'être substitués sur le conseil d'établissement :

- Mme Véronique Forest
- Mme Najat Soldi
- Mme Caroline Lepage
- Mme Diane Richer

9.3. Élection d'une représentante ou d'un représentant au comité de parents

Mme Sylvie Dupont propose M. Vianney Leroueil.

Mme Pascale Gagné propose M. Alexandre Charest.

M. Vianney Leroueil refuse.

M. Alexandre Charest accepte et est nommé représentant au comité de parents.

9.4. Élection d'une ou d'un substitut au comité de parents

M. Vianney Leroueil accepte d'être substitut au comité de parents.

10. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE PARENTS SIÉGEANT AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT POUR 2021-2022

Après consultation auprès des membres, il est résolu de conserver les six sièges réservés aux parents au conseil d'établissement pour l'année scolaire 2021-2022.

11. DIVERS

11.1. Lieux physiques

Le fait que dix classes dans l'école se retrouvent sans fenêtre est un irritant pour certains parents, enseignants et élèves depuis le début de l'année. M. Yann Normand explique ce qui a mené à faire ce choix, qui n'est pas l'idéal, convient-il.

11.2. Cours de guitare

M. Yann Normand explique les critères de formation des groupes et pourquoi certains élèves n'ayant aucune connaissance ni désir de suivre des cours de guitare se retrouvent avec ceci dans leur horaire.

Il en est de même pour les autres cours optionnels, comme les arts plastiques.

12. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Mme Nadia Poirier, appuyée par Mme Karoline Michaud, et résolu de lever l'assemblée à 21 h 30, l'ordre du jour étant épuisé.

Vianney Leroueil